

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05 décembre 2024

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 09 décembre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2024

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Laurent DURIEUX, Camille EL-BATAL, Caroline VARGIOLU, Céline BALITRAN-FAURE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Eric PEREZ

Pouvoirs :

Laurent DURIEUX à Laure LAURENT, Camille EL-BATAL à Jacky BÉJEAN, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Pascale ROTIVEL à Christophe GODIGNON, Fabienne TIRTIAUX à Guillaume COUALLIER, Eric PEREZ à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 /
2024 - BUDGET PRINCIPAL VILLE

Délibération : 12.2024.165

Transmis en préfecture le : 09/12/2024

RAPPORTEUR : Madame Françoise BÉRARD

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés lors du budget primitif.

Cette décision modificative, qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement, ne modifie pas l'autofinancement prévisionnel.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Suite au passage en M57 et à la mise en application du prorata temporis, il est nécessaire d'ajuster les crédits relatifs aux amortissements des immobilisations et des subventions transférables (+150k€ au chapitre 042).

Ajustement de l'équilibre par une baisse de crédits (-138 312,53 € au chapitre 011).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Suite au passage en M57 et à la mise en application du prorata temporis, il est nécessaire d'ajuster les crédits relatifs aux amortissements des immobilisations et des subventions transférables (+10k€ au chapitre 042).

Suite à la dissolution du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC), l'actif du SRDC a été réparti entre ses membres. Aussi, il convient de prendre en compte la part de la commune de Saint-Genis-Laval au titre des résultats budgétaires de 2023 (+1 687,47 € au chapitre 002).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Suite au passage en M57 et à la mise en application du prorata temporis, il est nécessaire d'ajuster les crédits relatifs aux amortissements des immobilisations et des subventions transférables (+10k€ au chapitre 042).

L'inscription de crédits supplémentaires au budget annexe de la résidence autonomie Les Oliviers nécessite l'ajustement de la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la Ville (+100k€ au chapitre 204).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Suite au passage en M57 et à la mise en application du prorata temporis, il est nécessaire d'ajuster les crédits relatifs aux amortissements des immobilisations et des subventions transférables (+150k€ au chapitre 042).

Ajustement suite à l'allongement du temps de traitement administratif des cessions immobilières prévues (-350k€ au chapitre 024).

Inscription de subventions d'investissement non-prévues au budget initial (+46k€ sur opération 1200, +597k€ sur opération 202201, +16k€ sur opération 499).

Ajustement de l'équilibre par une baisse de l'emprunt envisagé (-349 025,90 € au chapitre 16).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°04.2024.032 du 02 avril 2024 relative au budget primitif 2024 ;

Vu la délibération n°07.2024.106 du 04 juillet 2024 relative à la décision modificative n°1 ;

Vu la délibération n°10.2024.127 du 03 octobre 2024 relative à la décision modificative n°2 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 28 novembre 2024 ;

Oùï l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°3 de l'exercice 2024 au niveau des chapitres en section de fonctionnement et des chapitres-opérations en section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Exercice	2024			
	Etape	BP	DM n°1	DM n°2	DM n°3
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 046 649,64 €			
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 200 000,00 €			150 000,00 €
	Total : Ordre	2 246 649,64 €			150 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 273 568,04 €		-50 000,00 €	-138 312,53 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	13 088 690,07 €			
014	ATTENUATION DE PRODUITS	988 206,88 €			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 775 504,29 €		50 000,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	415 000,00 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00 €			
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	25 000,00 €			
	Total : Réel	24 595 969,28 €		0,00 €	-138 312,53 €
	Total : Dépenses	26 842 618,92 €		0,00 €	11 687,47 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Exercice	2024			
	Etape	BP	DM n° 1	DM n° 2	DM n° 3
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	36 000,00 €			10 000,00 €
	Total : Ordre	36 000,00 €			10 000,00 €
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	1 404 932,97 €			1 687,47 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	155 000,00 €			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	1 241 743,00 €			
73	IMPOTS ET TAXES	2 311 749,00 €			
731	FISCALITE LOCALES	18 806 400,00 €			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 421 109,78 €			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	465 484,17 €			
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €			
	Total : Réel	26 806 618,92 €			1 687,47 €
	Total : Recettes	26 842 618,92 €			11 687,47 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Exercice		2024				
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2	DM n° 3
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	960 000,00 €				
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	36 000,00 €				10 000,00 €
	Total : Ordre	996 000,00 €				10 000,00 €
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	31 215,29 €				
1000	PARC AUTOMOBILE	87 000,00 €	39 352,66 €		-36 000,00 €	
1001	PARC INFORMATIQUE	187 481,00 €	98 193,07 €		40 000,00 €	
104	ESPACES VERTS	198 000,00 €	40 417,56 €			
106	PROJET NATURE	45 000,00 €	25 707,80 €			
1100	REQUALIFICATION CENTRE VILLE	15 000,00 €	328 169,09 €			
1200	PLAN ACCESSIBILITE	230 000,00 €	48 965,82 €		22 000,00 €	
1300	PLAN LEDS	75 000,00 €	29 987,76 €			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 320 000,00 €				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	134 000,00 €	18 990,00 €			
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES	1 200 000,00 €				
202102	AP EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE MOUTON	60 000,00 €				
202201	AP VEGETALISATION COURS ECOLES	867 347,80 €		346 133,00 €		
202202	AP AMENAGEMENT DU VALLON	737 000,00 €				
2024001	AP RENOVATION CHAPELLE DE BEAUNANT	50 000,00 €				
2024002	AP RENOVATION ENERGETIQUE GS MOUTON	50 000,00 €				
2024003	AP VERS UNE NOUVELLE VIE POUR LA MAISON RICARD				60 000,00 €	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	271 612,70 €	203 150,00 €			100 000,00 €
205	VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	249 800,00 €	54 794,99 €			

	Exercice	2024				
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2	DM n° 3
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 600,00 €	135 492,90 €			
210	RESERVES FONCIERES	671 000,00 €	62 500,00 €		-86 000,00 €	
218	VIDÉOPROTECTION	103 500,00 €	274 111,19 €			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	34 248,14 €				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00 €				
300	HOTEL DE VILLE	31 200,00 €	21 422,40 €			
304	REHABILITATION CIMETIERE	72 200,00 €	27 000,00 €			
307	TOUS BATIMENTS	513 560,00 €	60 387,18 €			
399	PATRIMOINE	174 000,00 €	86 264,85 €			
499	TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES	128 400,00 €	198 665,69 €			
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 381 600,00 €	85 985,49 €			
699	STRUCTURES JEUNESSE	10 000,00 €	41 044,60 €			
700	ESPACE CULTUREL		822,77 €			
899	TRAVAUX BATIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	176 800,00 €	97 667,00 €			
	Total : Réel	9 583 564,93 €	1 979 092,82 €	346 133,00 €	0,00 €	100 000,00 €
	Total : Dépenses	10 579 564,93 €	1 979 092,82 €	346 133,00 €	0,00 €	110 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Exercice	2024				
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2	DM n° 3
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	960 000,00 €				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 046 649,64 €				
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	1 200 000,00 €				150 000,00 €
	Total : Ordre	3 206 649,64 €				150 000,00 €
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INV.	0,00 €				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 114 000,00 €				-350 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 964 580,63 €		63 000,00 €		
1000	PARC AUTOMOBILE		4 000,00 €			
106	PROJET NATURE	45 000,00 €	27 700,00 €			
1200	PLAN ACCESSIBILITE					46 207,20 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		6 764,00 €			
1300	PLAN LEDS		37 170,90 €			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 215 000,00 €				-349 025,90 €
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES	1 000 000,00 €	391 002,58 €			
202201	AP VEGETALISATION COURS ECOLES	750 000,00 €				596 976,00 €
202202	AP AMENAGEMENT DU VALLON		65 000,00 €			
218	VIDÉOPROTECTION	60 600,00 €	6 049,00 €			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00 €				
307	TOUS BATIMENTS	128 500,00 €				
499	TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES		72 330,00 €			15 842,70 €
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	400 000,00 €		283 133,00 €		
699	STRUCTURES JEUNESSE		4 533,00 €			
899	TRAVAUX BATIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	48 600,00 €	1 178,00 €			
	Total : Réel	8 736 280,63 €	615 727,48 €	346 133,00 €		-40 000,00 €

	Exercice	2024				
	Etape	BP	RAR	DM n°1	DM n°2	DM n°3
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
	Total : Recettes	11 942 930,27 €	6 15 727,48 €	346 133,00 €		110 000,00 €

- **ARRÊTER** la subvention d'équipement d'équilibre 2024 du budget principal Ville au budget annexe Résidence autonomie Les Oliviers à un montant maximum de 123 692,70 € ;

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Françoise BÉRARD**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 30 voix Pour et 5 voix Contre, Abstention : 0.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Jacky BÉJEAN

La Maire,
Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Eliane NAVILLE, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Jean-Christian DARNE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Christophe GODIGNON

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.